

DELIBERATION N° 04 - RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA MEDIATHEQUE

Rapporteur : Mme BLAISE

Le rapport annuel de la Médiathèque Municipale se décline selon plusieurs volets qui permettent d'évaluer et d'apprécier, chaque année le fonctionnement du service, les actions culturelles proposées et leur impact sur le public :

- Adhérents et fréquentation des actions culturelles,
- Emprunts,
- Collections,
- Moyens de communication
- Personnel,
- Objectifs pour l'année 2019

Le dernier point permet, outre, pour 2019, de rappeler le rôle des bibliothèques à l'échelle européenne, de fixer les objectifs en fonction du bilan des actions.

En effet, l'évaluation de celles-ci aboutit chaque année à des réajustements et orientations en fonction des besoins et demandes du public.

La commission culture et communication a rendu un avis favorable le 28 mars 2019.

Intervention de Monsieur le Maire :

Je voudrais souligner les animations de qualité qui sont faites à la Médiathèque. On peut constater qu'environ un habitant sur 3 y est adhérent. La cotisation est de 13€, ce qui n'est pas excessif. C'est un prix déifiant toute concurrence.

La Culture n'a pas de prix et c'est notre rôle de pouvoir la développer. Je rappelle que la Médiathèque c'est environ 350 000 € de dépenses pour 27 à 30 000 € de recettes. Cela permet de mesurer l'effort financier fait par la commune pour tous les âges en termes de culture, d'enrichissement de l'esprit et du cerveau.

Je voudrais remercier la directrice de la Médiathèque ainsi que le personnel pour le travail accompli et pour l'organisation de la Fête du Livre de ce samedi qui a rencontré un beau succès malgré le manque de familles bénévoles.

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- prend acte de la communication du rapport d'activité 2018 de la Médiathèque ;
- donne son accord sur les objectifs pour l'année 2019.